

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la révision annuelle de nos conditions tarifaires et conformément à l'évolution de l'inflation sur l'année écoulée, nous vous informons que nous serons amenés à appliquer une augmentation de **2,5 %** sur l'ensemble de nos contrats.

Cet ajustement, effectif à compter du 1^{er} janvier 2026 pour les contrats de plus d'un an, nous permet de maintenir la qualité des services que nous vous proposons, de préserver la performance de nos équipes ainsi que de continuer à répondre à vos besoins dans les meilleures conditions.

Nous tenons à vous assurer que cette décision a été prise avec le plus grand soin, dans un souci de transparence et d'équilibre économique.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour échanger sur cette mise à jour.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Ardian BILALI, Directeur

Fait à Craponne

Le 22/12/2025